### Mafia : de la spécificité à la logique de convergence criminelle

## Clotilde Champeyrache

### Université Paris 8, département d'économie

Le point de départ de la présentation était de s'interroger sur l'extension de la dénomination mafia à des criminalités organisées comme celle nigériane. Cela a supposé dans un premier temps de revenir sur les éléments constitutifs d'une mafia puis de souligner des phénomènes d'hybridation où les mafias, en coopérant avec d'autres criminalités organisées, favorisent la diffusion de la méthode mafieuse sans forcément que l'organisation concernée devienne mafieuse à plein titre.

La référence est la définition donnée par le Code pénal italien, article 416 bis (extrait) :

« L'association est de type mafieux quand ceux qui en font partie se servent de la force d'intimidation du **lien associatif** et de la condition **d'assujettissement** et **d'omerta** qui en dérive pour commettre des **délits**, pour acquérir de façon directe ou indirecte la gestion ou du moins le contrôle sur des **activités économiques**, des concessions, des autorisations, adjudications et services publics ou pour réaliser des profits ou des avantages injustes pour soi ou pour autrui, ou encore dans le but d'empêcher ou de gêner le libre exercice du **vote** ou de procurer des voix à soi ou à d'autres à l'occasion de consultations électorales. »

Cette définition souligne les traits saillants suivants découlant de l'importance du lien associatif :

- Il s'agit d'une forme forte d'association : l'organisation prime sur les membres
- L'effet de réputation permet l'assujettissement et l'omerta
- L'effet de conditionnement-corruption transforme qualitativement les rapports corruptifs
- L'effet d'appartenance rend la coopération avec les autorités très rare

Une mafia se caractérise également par la diversité de ses activités, y compris dans la sphère légale. Dans cette dernière, la mafia joue un rôle d'intermédiation, de protection mais elle contrôle aussi des entreprises légales déclarées. Cela passe par un conditionnement de la sphère politique. Cette infiltration de l'économie légale n'est pas subalterne mais vise le contrôle du territoire et l'établissement d'une souveraineté territoriale garantie par une forme dévoyée de consensus social. La mafia peut alors être perçue comme une opportunité associative qui offre des services non rendus par l'Etat. L'inversion des valeurs favorise alors le développement d'une sous-culture mafieuse rendant la lutte antimafia compliquée.

Les configurations de type mafieux restent rares. En font naturellement partie les mafias italiennes (Cosa nostra en Sicile, la camorra à Naples et la 'ndrangheta en Calabre). Peuvent aussi être mentionnées les yakuzas japonais et les Triades chinoises.

Il importe cependant d'établir un distinguo entre méthode mafieuse et organisation mafieuse. On semble en effet assister à des formes d'hybridation telles que la méthode mafieuse est utilisée par des non-mafieux (le procès Mafia Capitale à Rome illustre les questionnements liés à cette hybridation). Ce processus de déploiement de méthodes mafieuses en dehors des organisations mafieuses *stricto sensu* est renforcé par une tendance marquée à la coopération entre formes criminelles diverses.

La coopération des mafias avec d'autres formes de criminalité peut servir le dessein spécifique des mafias. Il en va ainsi de la corruption politique où intérêts mafieux et politiques corrompus trouvent un terrain d'entente. Cela touche aussi potentiellement la société civile. On passe alors de la logique d'assujettissement où le non-mafieux subit la présence criminelle à celle — qualifiée juridiquement de « concours externe en association mafieuse » — où le non-mafieux va essayer de tirer un avantage personnel de la présence criminelle et devenir complice. De façon générale, sur les territoires sous contrôle mafieux, on assiste à une forme d'isomorphisme institutionnel où les acteurs légaux vont adopter des comportements à la limite de la légalité, voire illégaux.

La coopération va également se faire avec d'autres formes de criminalité organisée. Les mafias coopèrent lorsqu'elles se trouvent en extraterritorialité, hors de leur territoire de contrôle. Par exemple, pour gérer le trafic de drogues, la 'ndrangheta calabraise coopère avec les cartels colombiens. Sur le territoire de Rome et de sa région un rapport récent de la DIA (Direzione Investigativa Antimafia) montre que les mafias italiennes se partagent le territoire et les tâches avec d'autres groupes criminels locaux et étrangers.

Au sein des territoires contrôlés, les mafias recourent également à la coopération, notamment pour déléguer certains trafics comme celui d'êtres humains (cf. groupes nigérians et prostitution dans la région de Naples). Cela pose de véritables questions sur les motivations réelles de ces délégations : s'agit-il d'un aveu de faiblesse face à de nouvelles criminalités organisées virulentes et violentes ? Ou, au contraire, s'agit-il de déléguer des trafics pouvant nuire à l'image de « criminalité honorable » construite par les mafias ? La question est ouverte et ne doit pas masquer mais bien souligner le fait que la sphère illégale apparait de plus en plus comme un espace de coopération où prédominent ententes et accords de partage, loin de l'imagerie traditionnelle d'un monde criminel dominé par la violence et l'instabilité. Cela contribue à la diffusion de modes d'action inspirés du modèle mafieux.

Références bibliographiques succinctes :

Champeyrache Clotilde : *Sociétés du Crime. Un tour du monde des mafias,* CNRS Editions, 2011

Champeyrache Clotilde : *Quand la mafia se légalise. Pour une approche économique institutionnaliste*, CNRS Editions, 2016

Champeyrache Clotilde : *La face cachée de l'économie. Néolibéralisme et criminalités*, PUF, 2019

#### Autres références :

Jacques de Saint Victor: *Un pouvoir invisible: les mafias et la société démocratique (XIXème-XXIème siècles)*, Gallimard, 2012.

John Dickie: La mafia sicilienne de 1860 à nos jours, Tempus Perrin, 2008.

Article du 18 juillet 2018 sur le quotidien La Repubblica :

https://www.repubblica.it/cronaca/2018/07/18/news/relazione dia mafia ndrangheta roma-202071340/

Site avec les rapports semestriels de la DIA:

http://direzioneinvestigativaantimafia.interno.gov.it/page/relazioni semestrali.html

# Emissions de radio

Radio Nova, 23 novembre 2017 : <a href="https://www.nova.fr/podcast/lheure-de-pointe/clotilde-champeyrache-la-mafia-est-une-criminalite-de-riches">https://www.nova.fr/podcast/lheure-de-pointe/clotilde-champeyrache-la-mafia-est-une-criminalite-de-riches</a>

L'ordre mafieux, Amicus Radio 31 mai 2018 : <a href="https://radio.amicus-curiae.net/podcast/lordre-mafieux/">https://radio.amicus-curiae.net/podcast/lordre-mafieux/</a>